



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Israël et territoires palestiniens

Question au Gouvernement n° 3550

Texte de la question

LIBÉRATION DE GILAD SHALIT

M. le président. La parole est à M. Claude Goasguen, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Claude Goasguen. Monsieur le ministre d'État, ce matin, en Égypte, un jeune otage franco-israélien, Gilad Shalit, a été libéré (*Applaudissements sur tous les bancs*), après cinq années de détention au cours desquelles il n'a pu ni bénéficier des protections accordées par la convention de Genève, ni recevoir le moindre courrier ou la moindre visite.

C'est avec émotion et soulagement que nous avons appris sa libération. Nous sommes satisfaits, monsieur le ministre, mais sans joie, car des centaines de familles israéliennes pleurent aujourd'hui la libération des assassins de leurs enfants. (*Exclamations sur plusieurs bancs des groupes SRC et GDR.*)

Je voudrais saluer l'effort permanent que la France a consenti, mais aussi celui de certains parlementaires qui n'ont pas hésité à afficher leur soutien dans leur mairie. Je pense à Jean-François Copé, qui nous a beaucoup aidés (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*), à Éric Raoult (*Même mouvement*), à Jacques Kossowski (*Même mouvement*), à Dominique Tian (*Même mouvement*), à Rudy Salles (*Même mouvement*) - et à Patrick Bloche pour vous faire plaisir - qui ont témoigné officiellement leur soutien au jeune otage.

Je voudrais dire aussi à tous ceux qui font partie du groupe d'amitié entre la France et Israël que nous avons beaucoup oeuvré malgré les difficultés.

M. Roland Muzeau. À quand la libération de Salah Hamouri ?

M. Claude Goasguen. Monsieur le ministre d'État, comment se sont déroulées les ultimes négociations ? Quel a été le rôle de la France et celui du Président de la République (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR*) dans cet heureux dénouement ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes.

M. Alain Juppé, *ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur le député, au moment où je vous parle, Gilad Shalit est libre. Il est en Israël où il rejoindra très bientôt sa famille, son père Noam et sa mère Aviva.

Je les ai rencontrés tous les deux lors de ma dernière visite en Israël, sous la tente qu'ils avaient dressée dans les rues de Jérusalem. Minés par le chagrin de la séparation, ils n'en demeuraient pas moins totalement déterminés à obtenir la libération de leur fils.

La France s'est pleinement engagée dans ce combat. Il n'est pas une seule rencontre, avec les autorités palestiniennes ou les autorités israéliennes, à l'occasion de laquelle le Président de la République n'ait plaidé pour cette libération. D'ailleurs, le président Shimon Pérès l'a remercié par téléphone hier, à l'annonce de la libération.

Je voudrais saluer l'efficacité de la médiation égyptienne qui a permis d'aboutir à ce résultat, mais aussi le courage du Premier ministre Benyamin Netanyahou, qui a engagé et réussi cette négociation avec le Hamas, avec le soutien d'une large partie de l'opinion publique israélienne.

Je voudrais enfin souhaiter que cette libération soit le prélude à d'autres avancées, à commencer par l'allègement et la levée du blocus qui pénalise injustement la population de Gaza ("*Très bien !*" *sur plusieurs bancs du groupe SRC*), la réconciliation inter-palestinienne qui est une des conditions majeures de la résolution du conflit, enfin la reprise des négociations entre Israéliens et Palestiniens sans condition préalable. C'est la

seule manière de garantir au peuple juif et au peuple palestinien la vie en paix et en sécurité dans deux États internationalement reconnus. Vous savez que c'est la position constante de la France.

Je voudrais enfin former le vœu que plus jamais un jeune homme de vingt ans, pris en otage au mépris de toutes les règles du droit des gens, ne passe les cinq plus belles années de sa vie en prison. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Plusieurs députés SRC et GDR. Et Salah Hamouri ?

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3550

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 octobre 2011